

Belfort, le 29 mai 2026

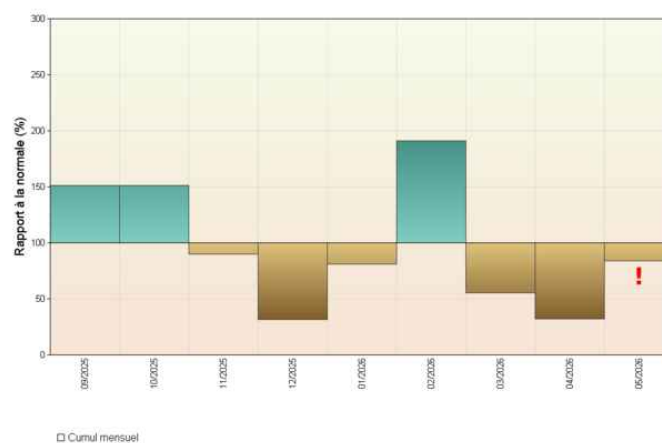
COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL A LA VIGILANCE SÉCHERESSE DANS LE DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

Depuis la mi-mai, les débits des cours d'eau du département connaissent une diminution significative, au point que les milieux aquatiques ne sont plus alimentés de manière satisfaisante. Les précipitations d'hiver et de début de printemps, bien que régulières, sont inégalement réparties dans le temps et l'espace. Elles peinent à maintenir durablement un débit minimal dans les rivières et demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins cumulatifs de la végétation, des écosystèmes aquatiques et des nappes phréatiques. En période sèche, ces nappes jouent pourtant un rôle essentiel de régulation en soutenant progressivement les débits.

Si le mois de février a été relativement arrosé, la pluviométrie des autres mois a été déficitaire au regard des normales saisonnières comme le montre le graphique des cumuls pluviométriques depuis septembre.

Rapport à la normale de référence 1991-2020 des cumuls mensuels de précipitations agrégées
Territoire-de-Belfort
septembre 2025 à mai 2026



Enfin et malgré une baisse significative des températures et quelques averses passées ou annoncées, les épisodes de fortes chaleurs des derniers jours constituent un facteur aggravant.

Comme d'ordinaire, les bassins versants du Nord du territoire sont touchés de manière plus précoce et significative. La situation demeure légèrement plus favorable sur les autres stations du département, qui se maintiennent autour des seuils de vigilance.

Grand Belfort prévoit d'activer l'interconnexion avec l'usine de Mathay d'ici la fin du mois de mai.

L'Office français de la biodiversité (OFB) conduit des tournées du programme ONDE. Les écoulements restent visibles sur l'ensemble du territoire, mais les débits observés sont faibles dès que la pluviométrie est absente pendant plusieurs jours.

Face à la baisse persistante des débits et aux prévisions météorologiques incertaines sur la pluviométrie à venir, Monsieur le Préfet décide de placer le département du Territoire de Belfort en état de vigilance sécheresse.

À ce stade, il est essentiel d'adopter des écogestes du quotidien : profiter des jours de pluie pour remplir ses récupérateurs d'eau et l'utiliser pour l'arrosage, préférer la douche au bain, installer des équipements hydro-économiques, et n'utiliser ses appareils électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle...) que lorsqu'ils sont remplis.

Aucune mesure de restriction n'est encore prononcée, mais la mise en œuvre de ces gestes préventifs est déterminante pour préserver durablement la ressource en eau.

Pour rappel, le suivi des arrêtés sécheresse est disponible sur la plateforme Vigi'Eau : <https://vigieau.gouv.fr>